



JOURNÉES DE SANTÉ AU TRAVAIL DE LA SMSTO

13 & 14 octobre 2016

Hôtel Spa du Béryl - 55 Boulevard de l'Océan - 44250 Saint-Brevin-les-Pins

Journées ouvertes
à tous les métiers
de la prévention santé travail

les thèmes 2016

CONDUITES ADDICTIVES QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Chaque année, la Société de Médecine et de Santé au Travail de l'Ouest organise des journées de formation et d'échange. Pendant deux jours vous sont proposés des visites d'entreprises, des ateliers métiers et des conférences thématiques.

Bulletin d'inscription à retourner complété et accompagné de votre règlement, avant le 10 septembre 2016 à :

Christelle Bigot – 18bis route de Brette-les-Pins – 72230 Ruaudin
Tél. : 02 43 29 73 51 – Port. : 06 07 72 90 62 – Mail : contact@smsto.fr

N'ATTENDEZ PAS ! LES INSCRIPTIONS AUX VISITES D'ENTREPRISES ET ATELIERS SERONT PRISES EN COMPTE SELON LEUR ORDRE D'ARRIVÉE.

Nom	_____
Prénom	_____
Adresse complète	_____
Téléphone	_____
Courriel	_____
Employeur	_____

Assistera aux journées santé travail OUI NON - Présentera un poster d'information OUI NON
Mes frais d'inscription seront pris en charge par un organisme de formation OUI NON Si oui, lequel : OPCALIA AGEFOS Autre

Ateliers		Choix
Médecin du travail <i>Ouvert à tous</i>	. Dermatoses professionnelles d'origine chimique : actualités et cas cliniques. . Sensibilisation des saisonniers aux différents risques professionnels.	
IDEST <i>Réservé aux infirmiers</i>	. Quels sont les facteurs de réussite pour l'intégration des infirmiers santé travail au sein d'un service inter-entreprise ? . Confrontation des pratiques des entretiens infirmiers dans le cadre du maintien dans l'emploi.	
IPRP <i>Réservé aux IPRP</i>	. Le déploiement des ateliers de prévention du SSTRN (Document Unique, pénibilité...) . L'ergonomie : du technicien à l'ergonome, échange de pratiques.	
ASST <i>Réservé aux ASST</i>	. Le rôle de l'ASST dans l'équipe santé travail. . Les outils de l'ASST pour repérer les risques psychosociaux et comment les intégrer dans la fiche d'entreprise.	

Visites d'entreprises – Le nombre de places d'accueil dans les entreprises étant limité, indiquez l'ordre de votre choix.	Places	Choix
Visite n°1 Curé Nantais , fromagerie artisanale - Pornic	10	
Visite n°2 Halgand , mécanique industrielle - Saint-Brévin	10	
Visite n°3 Maugin , menuiserie industrielle - Saint-Brévin	8	
Visite n°4 La Fraiserie , production alimentaire - Pornic	24	

Droits d'inscription FMC* ou FPC** (déjeuner compris + dîner du jeudi + hôtel, limité à 70 chambres) <i>À l'issue de chaque demi-journée, le recueil d'évaluation servira à la validation de 4 crédits.</i>	460,00 €	
Droits d'inscription FMC* ou FPC** (déjeuners compris) <i>À l'issue de chaque demi-journée, le recueil d'évaluation servira à la validation de 4 crédits.</i>	400,00 €	
Droits d'inscription hors FMC* et FPC** (déjeuner compris + dîner du jeudi + hôtel, limité à 70 chambres) <i>Si vous ne souhaitez pas de points pour votre validation.</i>	360,00 €	
Droits d'inscription hors FMC* et FPC** (déjeuner compris) <i>Si vous ne souhaitez pas de points pour votre validation.</i>	300,00 €	
Journée ASST du jeudi 13/10 : visite d'entreprise le matin, ateliers l'après-midi (déjeuner compris) <i>Sans hébergement et réservé uniquement aux ASST.</i>	150,00 €	
Inscription gratuite (sans les repas) pour les internes et les infirmier(ère)s en formation (sur justificatif) <i>Si vous souhaitez prendre le repas sur place, ajoutez 25 € pour 1 déjeuner ou 50 € pour 2 déjeuners au total à payer.</i>	-	
Supplément soirée de gala (supplément aux droits d'inscription). <i>Pour les congressistes qui logent à l'Hôtel Spa du Béryl à Saint-Brévin-les-Pins.</i>	20,00 €	
Supplément soirée de gala (supplément aux droits d'inscription). <i>Pour les congressistes qui logent à l'extérieur.</i>	30,00 €	
Cotisation 2016/2018 d'adhésion à l'association SMSTO (médecins 60 €, non-médecins 40 €). <i>Payable pour deux années civiles.</i>		
Total à payer, accompagné impérativement de votre règlement. <i>Une facture vous sera adressée dès réception de votre inscription. Chèque bancaire à l'ordre de SMSTO.</i>		

* FMC : Formation médicale continue ** FPC : Formation professionnelle continue

En cas d'annulation, les droits d'inscription ne sont pas remboursés. Le repas de la soirée de gala pourra être remboursé si l'annulation se fait au plus tard avant le 20/09/2016.

La SMSTO est agréée organisme de formation médicale continue sous le n°100463 et enregistrée en formation continue sous le n°52 72 01446 72 auprès de la DIRECCTE, et par l'organisme OGDPC sous le n°3478.